



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE LA MARCHÉ BERRICHONNE

# Aujourd'hui le recyclage des lampes usagées est à portée de main

## Les lampes se recyclent aussi

02 54 06 37 33

La Déchetterie

Le Verret  
36140 AIGURANDE

Lundi, vendredi et samedi  
09 h à 12 h et 14 h à 17 h

[www.ccmarcheberrichonne.fr](http://www.ccmarcheberrichonne.fr)



### Les sources lumineuses doivent être recyclées...

Différentes catégories de lampes sont concernées:

- Tubes fluorescents (dits « néons »);
- Lampes à basse consommation (ou fluo-compactes);
- Lampes à iodure métallique (ou aux halogénures métalliques);
- Lampes à sodium (haute et basse pression);
- Lampes à vapeur de mercure;
- Lampes à leds.

Pour les reconnaître c'est très simple:

Les lampes concernées portent toutes le marquage « poubelle barrée ».



...sauf les ampoules à filament !

Les ampoules **CLASSIQUES**, les **HALOGÈNES** et les **LINOLITES**  
doivent être jetées à la poubelle des ordures ménagères



L'Éco-organisme agréé pour la collecte et le recyclage des lampes usagées

N°Azur 0810 001 777